

Motion du 16 janvier 2018 de Mmes et MM. Ariane Arlotti, Brigitte Studer, Morten Gisselbaek, Albane Schlechten, Hélène Ecuyer, Alfonso Gomez et Annick Ecuyer: «Promouvoir les pratiques sportives des femmes».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 6 octobre 2021,
dans le rapport M-1332 A)

MOTION

Considérant:

- les résultats de l'enquête réalisée récemment par la Ville de Genève: «Genre et sports»;
- que 70% des ressources allouées aux activités sportives subventionnées sont utilisées par des hommes;
- que les activités sportives majoritairement masculines sont davantage subventionnées que les activités sportives majoritairement féminines;
- que les hommes bénéficient de 3 à 10 fois plus d'offres d'activités correspondant à un stéréotype de sexe que les femmes;
- que les hommes sont ainsi plus nombreux à bénéficier d'une aide publique par l'intermédiaire de leur association ou club sportif;
- que 30% des femmes ayant répondu à l'enquête disent avoir été témoins de propos ou de gestes sexistes et 26% en avoir vécu dans le cadre de leurs activités sportives. Cette proportion monte à 53% chez les étudiantes;
- que 43% des femmes ayant répondu à l'enquête pensent que le sport féminin bénéficie des mêmes avantages que le sport masculin,
- que 35% des femmes ayant répondu à l'enquête préfèrent les pratiques sportives non mixtes,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à organiser des cours qui s'adressent à tous les clubs subventionnés, afin de les inciter concrètement à devenir proactifs dans la lutte contre les discriminations et particulièrement les inégalités entre hommes et femmes. Pour ce faire, il est également proposé d'élaborer une charte.